



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Limoges, le 15 mars 2020

L'Inspectrice d'Académie,
Inspectrice Pédagogique Régionale
à

Mesdames et Messieurs les professeurs
d'économie gestion de l'académie de Limoges

Service

Affaire suivie par
Jamila KHADDAM-ELLAH
IA IPR

Téléphone
06 13 36 55 96

Mél
jamila.khaddam-ellah@ac-
limoges.fr

Site internet
<http://www.ac-limoges.fr>

Rectorat
13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1

Objet : Continuité pédagogique en économie gestion

Chers collègues,

Suite à la décision de fermer les établissements d'enseignement au public scolaire, je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre investissement dans la mise en œuvre de la continuité pédagogique au service de vos élèves. Vous en êtes en effet, nombreux à avoir déjà mis en place des dispositifs qui pourront entrer en vigueur rapidement et évolueront au fur et à mesure.

Les fermetures d'établissement nous imposent dès à présent de construire ensemble des modalités nouvelles de suivi et de continuité pédagogiques avec nos élèves. Chacun d'entre vous sera ainsi amené à interagir avec ses élèves afin de poursuivre son enseignement par télétravail.

En tant que professeur d'économie gestion, vous avez acquis une expertise certaine dans le domaine du numérique pédagogique (recours aux ENT, plateformes collaboratives et autres lieux virtuels de partage de communication) que vous enseignez dans la discipline sciences de gestion et numérique en STMG et dans les disciplines professionnelles en BTS.

Dans un premier temps, je vous conseille d'utiliser les solutions numériques habituelles mises en œuvre pour le suivi pédagogique de vos élèves (ENT départemental ou lycée connecté, solution de suivi des classes et des élèves type Pronote, etc...).

A travers ces outils peuvent être développées des possibilités :

- de mise à disposition de documents de travail pour les élèves (cours, documents de travail initialement envisagés dans le cadre d'activités de classe, exercices d'application...);
- d'indiquer le travail attendu des élèves en distribuant les consignes, y compris de façon différenciée en fonction des profils d'élèves ;
- de lancer des activités sortant de la simple transposition à distance de ce qui était initialement envisagé en présentiel : recherches sur supports numériques, exploitation de données de sites Internet au préalable vérifiés par l'enseignant...

Chaque enseignant pourra ainsi envisager :

- les canaux de liaisons avec ses élèves (en évitant pour les enseignants les adresses personnelles privées)
- des retours de travaux d'élèves
- des plans de travail avec retours d'écrits des élèves à intervalles définis pour les classes et/ou pour des groupes d'élèves en fonction de leurs profils



Des ressources de travail nationales sont et seront également proposées, en particulier par le CNED à travers son application « ma classe à la maison » www.lycee.cned.fr.

A partir de cette application, il est possible de mettre en œuvre des classes virtuelles, notamment pour travailler à distance avec de petits groupes d'élèves (par exemple pour envisager des stratégies de remédiation, d'approfondissement...).

Ces solutions ne permettent au demeurant pas d'assurer de continuité pédagogique avec des élèves ne disposant pas de connexion numérique à domicile. C'est pourquoi il est important d'envisager la mise à disposition de supports papier pour ces derniers, par exemple, et en fonction de modalités de transmission définies en établissement, en délivrant des documents au parents ou en réceptionnant des travaux d'élèves une ou deux fois par semaine. De ce fait la construction des documents de travail destinés aux élèves doit permettre la réalisation de photocopies.

Il sera opportun d'envisager pour une même classe une coordination, souple mais réelle, entre enseignants de telle manière à équilibrer la charge de travail pour les élèves. L'emploi du temps actuel des élèves pourra être une base de travail de départ, à envisager avec vos chefs d'établissement.

Je reste de toute manière à vos côtés dans ces circonstances inédites et complexes. Vous pouvez joindre aux coordonnées suivantes : jamila.khaddam-ellah@ac-limoges.fr
La continuité pédagogique vaut aussi dans le cadre de la relation enseignants/inspectrice.

Aussi, je prévois dans la semaine à venir une réunion à distance par discipline (droit et économie, management, sciences de gestion et numérique, ETLV, spécialités en terminale) et par BTS (SAM, GPME, NDRC, SIO, Tourisme, Assurance, Comptabilité Gestion, MCO, TC, GTLA, CI) pour échanger avec vous sur les modalités spécifiques de chaque discipline et sur l'organisation des stages et certifications en BTS.

Vous recevrez une invitation sur votre adresse académique avec la date et l'heure de connexion. Chaque réunion devrait durer entre 1 et 2 heures. Afin de préparer ces réunions, vous pouvez m'envoyer vos questions par courriel. Pour vous connecter, vous aurez besoin d'un micro et d'une webcam.

L'objectif de ces réunions étant de vous proposer des outils et des ressources spécifiques à chaque discipline et d'échanger avec vous sur les modalités de la continuité pédagogique.

S'agissant des stages de formations, j'ai décidé de les maintenir. Ils se dérouleront à distance sur une période plus courte que celle prévue en présentiel. Je prendrai contact dès lundi avec les formateurs pour réorganiser ces stages et je vous informerai des nouvelles modalités d'organisations.

Enfin, à la fin de la semaine, le site académique vous fournira les liens vers les ressources disciplinaires.

Je vous remercie pour votre collaboration et vous prie d'agréer, chers collègues, mes salutations distinguées.

Jamila KHADDAM ELLAH
IA IPR Economie Gestion